

Brocante Jovicienne - Dimanche 1er Octobre 2023

Réponse avant le 17 septembre 2023

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal & Ville

Téléphone

Email@.....

N° carte d'identité

Délivrée par, le/...../.....

Immatriculation du véhicule :

Déclare sur l'honneur:

- De ne pas être commerçant(e),
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (article R321-9 du Code Pénal)
- De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal).

Les réservations et paiements se font principalement en chèque.

Règlement par espèces ou par chèque à l'ordre de « C.O.S de JOEUF »
à joindre obligatoirement avec ce bulletin.

Je réserve mètres et je joins mon règlement de Euros

Fait à, le /.... / 2023

Signature

Brocante Jovicienne - Dimanche 1er Octobre 2023

Réponse avant le 17 septembre 2023

REGLEMENT

Article 1 - Lieu de la brocante

Salle CUREL – Square Serge Leonard – école Ravenne – 54240 JOEUF

Article 2 -Jour & heures de la brocante

Le Dimanche 1er octobre 2023 6 heures 00 à 18 heures 00

Article 3 - Produits dont la vente est interdite

Produits alimentaires – produits neufs -

Article 4 - Accessibilité à la brocante

Voir plan

Article 5 -Conditions d'attribution des emplacements

Dans l'ordre des inscriptions avec un minimum de 4 mètres.

Article 6 - Prix et modalités de paiement

2€ le mètre linéaire

Article 8 - Conditions d'occupation et de libération des emplacements

Respect des horaires ci-dessus

Les exposants devront laisser les emplacements propres et sans déchet.
